

**Discours du 30 septembre 2007,
pour la bénédiction de la pierre de fondation
du Prieuré Saint-Pierre de Flabas par
Monseigneur François MAUPU, évêque de VERDUN.**

Monsieur le Préfet,
Monseigneur,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil Général
Madame et Messieurs les Conseillers Généraux,
Messieurs les Maires, élus, chers collègues du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs les personnes civiles, militaires et religieuses
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à remercier Monseigneur l'Evêque pour cette belle messe et cette bénédiction, j'y associe le Père TOUSSAINT qui officie ici depuis 1975 quand il y avait encore 135 habitants dans le village. A cette époque, le Père TOUSSAINT faisait le catéchisme à Souilly dans une petite salle du Foyer Saint-Martin, je me souviens d'y être allé en vélo ou de prendre le car qui ne coûtait alors que 50 centimes (de francs je précise).

En 32 ans à HEIPPES, il a célébré 13 mariages, 32 baptêmes, 67 enterrements, 32 premières communions, 25 professions de Foi et 12 confirmations.

Merci également à la chorale, à l'harmoniste et je n'oublie pas les bénévoles qui s'occupent de l'entretien de l'église tout au long de l'année.

Ce n'est pas sans une certaine émotion et également avec une grande fierté d'être le maire d'un petit village comme Heippes et d'avoir l'évêque présider la messe dans l'église de la commune et de surcroît devant ce bel aréopage.

En effet, les messes présidées ici par un évêque ne sont pas pléthore.

En 1982, Monseigneur BOILLON assistait à l'office et il faut donc remonter au 14 juin 1955 avec Monseigneur PETIT pour la confirmation de 12 enfants, d'ailleurs certains d'entre eux sont dans l'assistance. Ils avaient Madame Marie-Louise PAQUIN pour marraine et Guy PIERRE pour parrain.

Votre présence aujourd'hui parmi nous, Monseigneur, marque la reconnaissance du travail accompli par le conseil municipal pour non seulement conserver mais également sa volonté de mettre en valeur l'église du village.

Avec la bénédiction de la pierre de Flabas, j'associe les entreprises qui sont intervenues au cours de cette année pour effectuer des travaux sur cet édifice culturel.

□ L'entreprise HABART de Souilly par la pose d'un coffret électrique répondant aux nouvelles normes qu'exige désormais la réglementation en vigueur, notamment pour les bâtiments qui accueillent du public avec une participation financière de 15% du Syndicat d'Electrification de la Région de Souilly, conformément à ses statuts.

C'est également Claude HABART qui a installé les spots qui illuminent les vitraux du chœur que vous pouvez voir le soir en passant sur la Voie-sacrée. Claude HABART cesse son activité aujourd'hui, nous lui souhaitons une bonne retraite et tous nos vœux de réussite à son successeur.

□ L'entreprise BODET, qui a installé un nouveau marteau pour le tintement de la cloche n°3 et depuis l'électrification des sonneries en 1970 a toujours effectué l'entretien et les réparations.

□ Noircies par la pollution et l'érosion du temps, les 4 faces du clocher et la façade ouest de l'église avaient besoin d'être nettoyées et étaient, en outre, devenues dangereuses pour les passants en raison des chutes de morceaux de murs. Avec les précieux conseils de Jean-Pierre WIECZORECK du CAUE, il a été établi ce qu'il convenait de faire pour rénover ces murs et c'est PIERRE & HABITAT de Lavallée qui a été chargée de ce travail avec 30% de subvention du Conseil Général de la Meuse et une participation demandée et souhaitée sur la réserve parlementaire de 2008 du député DUMONT qui me charge de l'excuser ne pas être parmi nous aujourd'hui.

□ Récemment équipée d'une nouvelle nacelle, l'entreprise JOSSELIN de Tilly sur Meuse, a procédé aux réparations des dégâts causés en début d'année par une mini tornade qui avait arraché une partie des ardoises recouvrant le clocher, la dépense a été prise en charge par l'assurance.

Le jour des travaux, Serge NAHANT et moi-même sommes arrivés fortuitement sur le chantier et nous avons été conviés par l'entrepreneur à l'accompagner dans la nacelle à 21 mètres, c'est au dessus de l'horloge. Je peux vous assurer que là-haut, on a une vue imprenable sur l'ensemble du village et de ses alentours.

Vous voyez que les élus n'ont pas peur de prendre un peu de hauteur pour voir les choses autrement...

□ Je remercie également l'entreprise COURTIER de HEIPPES qui est toujours là pour effectuer des opérations urgentes et souvent délicates comme remettre en place des tuiles qui se sont déplacées par le vent, refaire des gouttières, c'est également l'entreprise COURTIER qui a canalisé les eaux pluviales du toit de l'église pour les diriger dans la prairie derrière ce qui a permis d'assainir les murs et les soubassements.

Quelques mots maintenant sur la pierre de fondation du Prieuré de Flabas :

C'est au début des années 1990, que Mr François JANVIER, ici présent, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Meuse a découvert cette inscription en caractères gothiques gravée sur un support rectangulaire en pierre calcaire dans le jardin d'une dame habitant rue de la Maréchale à Bar-le-Duc.

Après déchiffrement, il s'est avéré qu'il s'agissait de la pierre de fondation de la chapelle reconstruite au XVI^{ème} siècle de l'ancien prieuré de Flabas existant déjà au XI^{ème} siècle. Cette découverte a été extrêmement intéressante, car cette pierre de 1508 est un témoignage irremplaçable du prieuré disparu à la révolution.

En fait, cette pierre avait été récupérée dans les années 20, par le père de cette dame qui était avocat et historien. Il est fait référence à cette pierre et à la fontaine Saint-Pierre dans les anciens annuaires de la Meuse que l'on trouve sur les brocantes comme celle de Benoite-Vaux qui se tient aujourd'hui.

Une proposition de legs a donc été faite sur testament auprès du notaire de la propriétaire et avec l'accord de cette dernière.

Son décès étant intervenu en 2004, sa maison a été vendue à la Codécom de Bar-le-Duc qui en a fait ses bureaux. Cette inscription a été soustraite de la vente et mise à la disposition de la Conservation des Antiquités et Objets d'art de la Meuse et donnée à la commune de HEIPPES (dont dépendait le prieuré) pour être restaurée et placée dans l'église de la commune.

Ramenée de Bar-le-Duc, en août 2004 par la SARL COURTIER de Heippes, la pierre de fondation du prieuré Saint-Pierre de Flabas reposait depuis 3 ans sur des madriers en attendant le concours financier de l'Etat. En 2007 sont arrivées les aides financières du ministère de la Culture par la DRAC, à hauteur de 40%. Le Conseil Général de la Meuse a abondé dans les mêmes proportions. Prise en charge par l'entreprise VARNEROT de Thierville pour un coût de 2 059 €, cette pierre gravée a été nettoyée, restaurée et fixée à ce mur de l'église.

TRANSCRIPTION :

« L'an mil cinq cents et huit frère Guillaume Lefevre prieur de Saint-Pierre de Flabas fit faire cette présente chapelle en l'honneur de monseigneur saint Pierre l'apôtre lequel a plusieurs grâces en lui et principalement d'une maladie dont il est souvent requis en cette présente chapelle qui se nomme fièvres dont plusieurs malades en sont allégés et guéris en lui priant dévotement. Ainsi soit fait. Amen. Mon espérance. »

NOTE HISTORIQUE :

(note dans Pouillé n° 1 p. 655) :

« Le prieuré de Flabas était une dépendance de l'ordre de Cluny. Il existait depuis le XI^e s. et avait été érigé vers cette époque sous le vocable de Saint-Pierre. Ce bénéfice à la collation des abbés de Cluny, resta en règle jusqu'en 1750. A cette époque il fut mis en commende, en vertu d'une mission particulière du souverain pontife....

« Ce prieuré de Flabas fut donné au XVII^e s. au monastère de Sainte-Marguerite au diocèse de Troyes. Il y avait à ce prieuré, une chapelle et une fontaine sous le vocable de Saint-Pierre. Un titre de 1317 indique comme personnel à Flabas un prieur et un religieux. ».

Cinq siècles après, il ne reste quasiment rien aujourd'hui du prieuré, si ce n'est son évocation avec les noms qui ont résistés au temps, on dit toujours « la ferme de Flabas » ou « la forêt du Prieuré ». Un petit fascicule que je vous invite à consulter, explique avec plus de détails l'histoire de cette inscription.

Je ne terminerai pas sans vous rappeler le patrimoine que possède notre église, car outre cette pierre qui a été inscrite en 2005 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, la cloche fondue en 1828 le fut également.

Il convient également de ne pas oublier le travail des conseils municipaux précédents qui ont œuvrés en inscrivant en 1989 la cloche fondue en 1677.

Et en 1995, les 2 autels latéraux avec leur retable du XVIII^{ème} siècle et le lustre central en bronze doré du XIX^{ème} siècle.

Il est donc important de conserver ce patrimoine dans les meilleures conditions, et j'aime à citer cette petite phrase que je laisse à votre réflexion :

« Connaître d'où l'on vient, permet de savoir où l'on va »

Car rappelons nous que nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais que c'est un emprunt contracté auprès des générations qui vont nous succéder.

Avant de laisser la parole à François JANVIER qui va nous dire quelques mots sur les monuments historiques, je vous remercie encore d'avoir répondu à cette invitation et vous souhaite un bon dimanche.

Avant de nous séparer, la municipalité de HEIPPES est heureuse de vous convier à prendre le verre de l'amitié qui sera servi à la fin de cette cérémonie sur le parvis de l'église et sous le beau soleil radieux de ce début d'automne.

Merci encore.

Je vous laisse la parole Monsieur JANVIER.